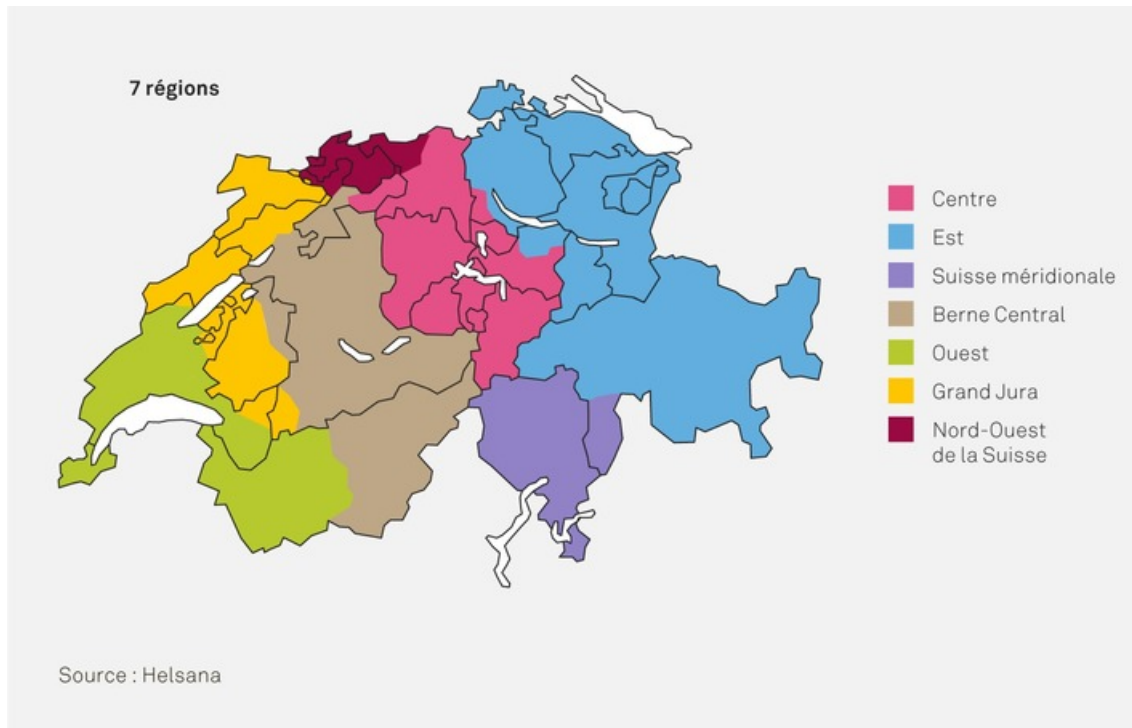


17.08.2020 - 09:00 Uhr

Le rapport Helsana le montre : la planification cantonale et l'offre réelle sont en décalage



Zürich (ots) -

Le nouveau rapport sur les régions d'Helsana fait la lumière sur les flux de patients en Suisse. Les patients ne s'en tiennent pas aux frontières cantonales, mais recherchent leur prise en charge médicale surtout sur une base régionale. C'est pourquoi les régions de soins décrivent les besoins des patients d'une façon plus réaliste et expliquent mieux le comportement de la population que les structures cantonales. Dans l'ensemble, les approches de planification can-tonales paraissent discutables en raison de la complexité des soins. Le rapport décèle toutefois un potentiel de coordination intercantonale pour les soins de santé ambulatoires et stationnaires.

Depuis de nombreuses années, la constitution de régions de soins est un thème récurrent de la politique. Elle est en rapport avec l'idée de rendre plus efficaces les structures existant déjà dans le sec-teur de la santé. Le rapport sur les régions fait la lumière sur les flux de patients en Suisse et examine dans quelle mesure les patients ont recours à des prestations médicales au niveau régional ou cantonal. Il s'avère que les patients ne se conforment pas aux frontières cantonales pour les soins médicaux. Ils les reçoivent plutôt au sein d'une zone beaucoup plus vaste. Certes, les soins de base sont surtout assurés localement, par exemple par l'intermédiaire des médecins de famille. Cependant, les soins spécialisés sont tournés vers les grands centres. En définitive, le rapport sur les régions cons-tate que les régions de soins expliquent nettement mieux le comportement des patients et les réseaux de coopération existants. Dans les faits, les régions de soins existent aujourd'hui déjà. En raison des établissements de soins et des flux de patients intercantonaux, l'organisation cantonale non coordonnée du secteur suisse de la santé devient de plus en plus discutable.

Helsana décèle un besoin important de coopération intercantonale

D'après la constitution, mais aussi la loi sur l'assurance-maladie (LAMal), les initiatives privées et les partenaires tarifaires jouent un rôle important dans le système suisse de la santé. La responsabilité effective des soins n'incombe donc pas uniquement aux cantons. L'analyse des régions de soins montre que malgré la formation de régions, il subsiste des différences considérables dans les coûts. Ces différences ne se laissent pas entièrement expliquer par les structures démographiques ou des divergences dans la morbidité. Cette constatation dénote des inefficacités dans les structures de soins. Helsana décèle un besoin important de coopération entre les cantons dans le sens d'une fourniture de soins orientée sur les patients.

Le rapport sur les régions est l'expression de l'engagement d'Helsana en faveur de la création d'une plus grande transparence dans le secteur de la santé et d'une discussion basée sur des faits. La vue sur les régions de soins s'avère avant tout utile comme support aux décisions politiques et entrepreneuriales.

Pour plus d'informations sur le rapport sur les régions d'Helsana : www.helsana.ch/report-sulle-regioni

Helsana - engagée pour la vie

Engagés pour la santé et la qualité de vie de nos clients, nous les conseillons et nous chargeons de la coordination afin de leur offrir la meilleure qualité de soins possible, quel que soit leur état de santé. Avec nos services et produits innovants, nous offrons un soutien individuel pour un mode de vie sain. Nous participons à l'élaboration du système de santé suisse et oeuvrons pour un système de santé durable, de haute qualité, à l'organisation concurrentielle et conviviale. Helsana Assurances SA est une société anonyme non cotée en bourse, organisée sous forme de holding. Elle emploie plus de 3300 collaborateurs dans toute la Suisse et occupe une position de leader sur le marché suisse des assurances avec un volume de primes de plus de 6,7 milliards de francs. Avec sa large offre dans les domaines de l'assurance de base, complémentaire et accidents ainsi que des indemnités journalières maladie, Helsana protège plus de deux millions de personnes contre les conséquences financières de la maladie, de l'accident, de la maternité et de la nécessité de soins pour les personnes âgées. Nous développons des solutions d'assurance pour atténuer les conséquences économiques provoquées par des absences dues à une maladie ou un accident pour plus de 60 000 entreprises et fédérations comptant au total environ 700 000 assurés.

Contact:

Media Relations, Helsana Assurances SA, Case postale, 8081 Zurich

Téléphone : +41 58 340 12 12, courriel: media.relations@helsana.ch

Ce communiqué de presse se trouve également dans le Coin médias sur www.helsana.ch/fr/media.

Medieninhalte



7 Aperçu des régions de soins Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100004725 / L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/Helsana Gruppe/Cyril Brühlmann"

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004725/100853631> abgerufen werden.